

# MARS BLEU : CANCER COLORECTAL ET ENTREPRISE

## ET SI ON PARLAIT SANTÉ AUTREMENT AU TRAVAIL ?

Chaque année en mars, la campagne nationale Mars Bleu sensibilise au cancer colorectal.

Un sujet de santé publique... mais aussi un sujet RH et social.

**Pourquoi cela vous concerne en entreprise ?**



47 000 cas chaque année en France.

Des salariés touchés en pleine vie active, souvent en silence.  
Des absences prolongées, des traitements lourds, des retours au travail à accompagner.  
Mais aussi des salariés qui ne se font pas dépister, par manque d'information ou de temps.

## RH : VOTRE RÔLE EST CENTRAL

-  CRÉER UN CADRE DE CONFIANCE AUTOUR DE LA MALADIE,
-  PERMETTRE AU SALARIÉ DE CONCILIER SANTÉ ET EMPLOI,
-  ENCOURAGER LA PRÉVENTION ET LE DÉPISTAGE, SANS TABOU.

**Et surtout, vous n'êtes pas seul·e : le service social du travail vous accompagne**



## LE SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL PEUT

-  ACCUEILLIR EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ UN SALARIÉ EN SITUATION DE CANCER.
-  L'ACCOMPAGNER DANS SES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET SOCIALES.
-  TRAVAILLER AVEC LES RH ET LE MÉDECIN DU TRAVAIL SUR LA REPRISE D'ACTIVITÉ.
-  AIDER À MOBILISER DES AIDES OU SOLUTIONS CONCRÈTES (RQTH, MAINTIEN DANS L'EMPLOI, AMÉNAGEMENT...)



### Quelques idées d'action RH

- Diffuser l'information sur le dépistage.
- Organiser une pause prévention avec un intervenant extérieur.
- Mettre à disposition les contacts du service social du travail.
- Sensibiliser les managers à l'accompagnement de salariés malades.



LE CANCER COLORECTAL SE SOIGNE DANS 9 CAS SUR 10 S'IL EST DÉTECTÉ À TEMPS.

ET UN SALARIÉ ACCOMPAGNÉ REVIENT MIEUX, PLUS VITE ET PLUS SEREINEMENT.